



RAPPORT DE SYNTHÈSE : DE QUOI S'AGIT-IL ? FACTSHEET

Consolidation des résultats autour d'un thème commun

Les rapports de synthèse consolident les résultats a posteriori. Ils rassemblent les résultats de différents audits qui ont un thème commun. Les « subventions », la « transformation numérique » ou encore la « protection des infrastructures critiques » sont des exemples de ces thèmes généraux. Le CDF a rédigé des rapports de synthèse sur ces thèmes ainsi que sur d'autres comme la construction, l'acquisition et le contrôle des prix. Ils se basent sur des dizaines d'audits antérieurs.

Une grande quantité de rapports comme base

Les rapports de synthèse examinent a posteriori un thème commun. Ils se basent sur une grande quantité de rapports. C'est ce qui distingue les rapports de synthèse des audits transversaux, qui abordent un thème de façon synchrone avec un nombre limité d'audités.

Identifier des points communs, désigner des modèles, signaler des anomalies

« With the benefit of insight », dit-on en anglais – c'est l'une des valeurs ajoutées des rapports de synthèse. Même si les rapports de synthèse n'ont pas donné lieu à de nouvelles procédures d'audit, l'ensemble des connaissances acquises par le passé crée une valeur ajoutée pour l'avenir. L'objectif est d'apprendre. Les rapports de synthèse permettent d'identifier les points communs d'un grand nombre d'audits, de désigner des modèles et d'attirer l'attention sur des anomalies.

Pas de recommandations aux audités

Les rapports de synthèse ne contiennent en principe pas de recommandations séparées à l'attention des audités. Les exceptions peuvent être des recommandations adressées au niveau supérieur, par exemple au Conseil fédéral, à la Chancellerie fédérale ou à un office transversal. Les rapports de synthèse sont généralement publiés.